



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DES MASSEURS  
KINÉSITHÉRAPEUTES  
RÉÉDUCATEURS

Paris, le 30 mai 2008

## La FFMKR interpelle l'UNCAM

Monsieur Alain BERGEAU, Président de la Fédération Française des Masseurs-Kinésithérapeutes Rééducateurs (FFMKR), requiert de Monsieur Frédéric VAN ROEKEGHEM, Directeur Général de l'UNCAM, une réactivation de la vie conventionnelle qui, depuis plusieurs mois, est en sommeil.

La FFMKR rappelle que la mesure de l'impact des revalorisations tarifaires 2006 et 2007 sur la profession, que l'effet du plan d'optimisation de la dépense aux soins de ville au sortir de l'hôpital et, que l'ONDAM 2008, conditions *sine qua non* d'une revalorisation ciblée de la profession, sont maintenant connus.

Aussi, la FFMKR demande la validation des axes de négociations conventionnelles pour la profession pour le second semestre 2008 et l'année 2009.

En effet, la FFMKR constate que contrairement au dispositif de la Convention, l'évaluation du dossier « optimisation du placement des patients en Centre de Rééducation Fonctionnelle (CRF) » n'est toujours pas connue à ce jour, que les négociations concernant les revalorisations des indemnités de déplacement et des lettres-clefs n'ont toujours pas commencé et, que le groupe de travail prévention n'est toujours pas installé.

L'ONDAM 2008 connu et l'évolution tendancielle à la baisse des dépenses de santé au cours des premiers mois de l'année permettent que 2008 ne soit pas une année blanche.

La seule négociation de l'ASV ne saurait satisfaire les revendications de la FFMKR et, un éventuel différé lui apparaîtrait comme une manœuvre dilatoire.

La FFMKR, dans le seul souci de moderniser l'exercice de la profession de masseur-kinésithérapeute et de l'adapter aux problèmes actuels, réitère ses propositions :

- revalorisation de l'IFD avec généralisation à 4 €,
- revalorisation urgente de l'IK au regard de l'augmentation du prix du carburant,
- revalorisation de la lettre clé de 2,04 € à 2,10 € financée par une redistribution des économies dégagées sur le dossier centre de rééducation,
- revalorisation de la lettre clé de la rééducation rachidienne de 7,5 à 8 liée à la mise en place du dossier prévention sur les rachialgies.

Enfin, afin de pérenniser l'ASV, la FFMKR confirme qu'elle n'acceptera pas une réforme à l'identique de ce qui a été fait pour les chirurgiens-dentistes et les biologistes. Cette solution monoprofessionnelle n'étant pas transposable à celle des paramédicaux qui possèdent des paramètres d'exercice différents en tant qu'exercice prescrit.

La FFMKR veut une réforme qui tienne compte des spécificités des professions des paramédicaux.

**Alain BERGEAU, Président de la FFMKR**  
**06 80 25 96 34**

➤ 3 rue Lespagnol  
75020 PARIS

tél : 01 44 83 46 00  
fax : 01 44 83 46 01

[www.ffmkr.org](http://www.ffmkr.org)

enregistré sous le numéro 13.366

